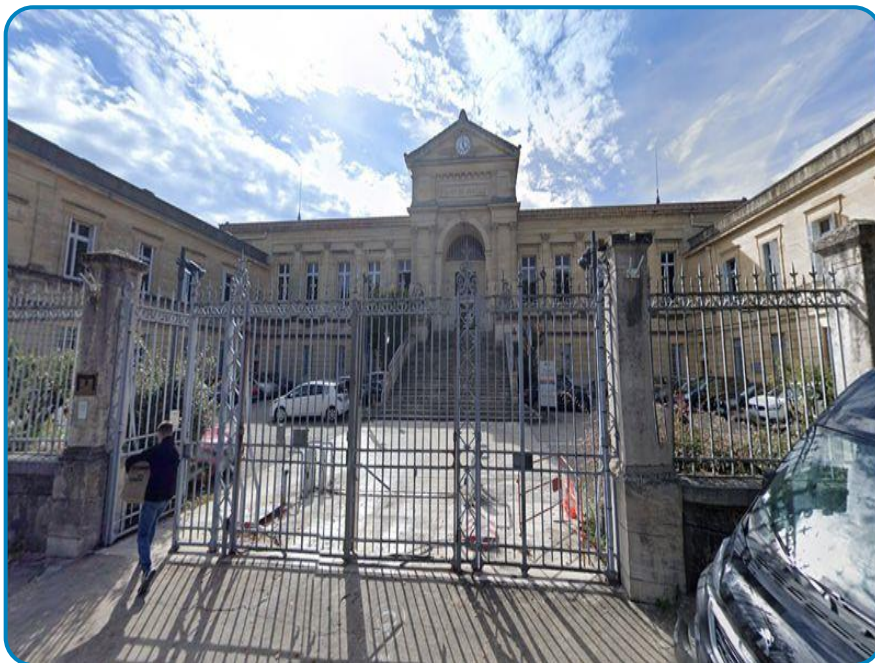
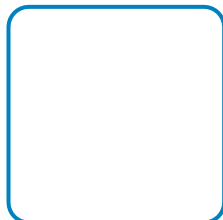
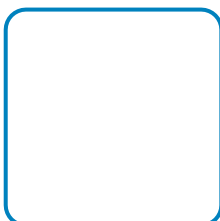


Rapport de repérage des matériaux et produits contenant du plomb avant réalisation de travaux



Adresse de l'immeuble
Place Armand Fallières
Service du parquet
47000 AGEN

Date d'édition du rapport
24/04/2026
Opérateur de repérage
Mickaël AMBAL

Référence du programme de travaux défini par le donneur d'ordre : Mail Charlene Castella le 24/03/2026

SOMMAIRE

■ Contexte de la mission	3
▶ Désignation de l'immeuble	3
▶ Désignation du propriétaire	3
▶ Désignation de l'opérateur de repérage	3
▶ Réalisation de la mission	3
▶ Cadre réglementaire	3
▶ Limites du domaine d'application du repérage	4
■ Conclusion	4
▶ Récapitulatif des matériaux et produits contenant du plomb à une concentration $\geq 1 \text{ mg/cm}^2$	5
▶ Locaux ou parties de locaux non visités	7
▶ Composants ou parties de composants qui n'ont pu être inspectés	7
▶ Dates de visite et d'établissement du rapport	7
■ Conditions de réalisation du repérage	7
▶ Historique de la mission	7
▶ Méthodologie employée	7
▶ Conditions spécifiques du repérage	8
▶ Constatations diverses	8
■ Locaux visités & Résultats des mesures	8
▶ Immeuble complet Rez de chaussée Service civil 1 PDT	9
▶ Immeuble complet Rez de chaussée Assistant de justice - Attaché JPP	9
▶ Immeuble complet Rez de chaussée Secrétariat procureur	10
▶ Immeuble complet Rez de chaussée Procureur de la république	11
▶ Immeuble complet Rez de chaussée Magistrats	11
▶ Immeuble complet Rez de chaussée Bureau d'ordre pénal	12
▶ Immeuble complet Rez de chaussée Attaché de justice	13
▶ Immeuble complet Rez de chaussée Substitut du procureur 2	13
▶ Immeuble complet Rez de chaussée Substitut du procureur 1	14
▶ Immeuble complet Rez de chaussée Dégagement 1 parquet	14
▶ Immeuble complet Rez de chaussée Permanence du parquet	15
▶ Immeuble complet Rez de chaussée Dgt	16
▶ Immeuble complet Rez de chaussée Procureur adjoint	16
▶ Immeuble complet Rez de chaussée Magistrat	17
▶ Immeuble complet Rez de chaussée Substitut du procureur 3	18
▶ Immeuble complet Rez de chaussée Substitut du procureur 4	18
▶ Immeuble complet R + 1 Salle d'audience	19
▶ Immeuble complet R + 1 Circulation poste volant	20
▶ Immeuble complet R + 1 Salle des délibérés	20
▶ Immeuble complet R + 1 Directeur de greffe	21
▶ Immeuble complet R + 1 Salle d'audience du cabinet	22
▶ Immeuble complet R + 1 Magistrat	22
▶ Immeuble complet R + 1 BEX	23
■ Annexes	23
▶ Plans et croquis	23
▶ Notice d'information	26
▶ Attestation d'assurance	27
▶ Certifications	27
▶ Attestation d'indépendance	27

CONTEXTE DE LA MISSION

Désignation de l'immeuble

Adresse : **Place Armand Fallières
Service du parquet
47000 AGEN**

Référence cadastrale : **Non communiquées**

Lot(s) de copropriété : **Sans objet**

Nature de l'immeuble : **Tribunal**

Étendue de la prestation : **Parties Privatives**

Destination des locaux : **Judiciaire**

Date de construction : **Non communiquée**

Désignation du propriétaire

Propriétaire : **PALAIS DE JUSTICE - Place Armand Fallières 47000 AGEN**

Si le propriétaire n'est pas le donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :

Qualité du donneur d'ordre :

Identification :

Désignation de l'opérateur de repérage

Opérateur de repérage : **Mickaël AMBAL**
Certification n° 382 délivrée le 30/10/2020, valable jusqu'au 30/10/2027 par LCP Certification (25 avenue Léonard de Vinci 33600 PESSAC)

Cabinet de diagnostics : **CABINET D'EXPERTISES CAVALLO
SARL DIAGNOSTICS 47 - 67 avenue Pierre Buffin – 47200 MARMANDE
N° SIRET : 482 791 100 00043**

Compagnie d'assurance : **AXA** N° de police : **10755853504** Validité : **01/01/2026 au 1/01/2027**

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par l'organisme certificateur mentionné sous le nom de l'opérateur de repérage concerné.

Réalisation de la mission

N° de dossier : **26-04269 #P1**

N° de la version précédente : **Sans objet**

Ordre de mission du : **24/04/2026**

Accompagnateur(s) : **Pas d'accompagnateur**

Document(s) fourni(s) : **Aucun**

Moyens mis à disposition : **Aucun**

Commentaires : **Néant**

Cadre réglementaire

- Articles R4412-61 à R4412-65 du Code du Travail
- Articles L1334-11 et L1334-13 du Code de la Santé Publique
- Articles L541-1 à L541-8 du Code de l'Environnement
- Norme NF X 46-030 (Avril 2008) : Protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb
=> Le domaine d'application de cette norme ne coïncidant pas exactement avec la présente mission, nous n'en retenons que les aspects méthodologiques (§ 5 à 11 + Annexes A et B)

Nota : Sauf indication contraire, l'ensemble des références légales, réglementaires et normatives s'entendent de la version des textes en vigueur au jour de la réalisation du diagnostic.

Limites du domaine d'application du repérage

Le Code du Travail impose à l'employeur, pour toute activité susceptible de présenter un risque d'exposition à des agents cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR, dont le plomb fait partie), d'évaluer l'exposition des travailleurs afin de pouvoir apprécier les risques pour leur santé et de définir les mesures de prévention à prendre.

Le repérage des matériaux et produits contenant du plomb avant réalisation de travaux consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements susceptibles d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation ou de démolition, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, et à décrire leur état de conservation. Il consiste également en une recherche systématique permettant d'identifier et de localiser les matériaux et produits contenant du plomb, incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie de l'immeuble faisant l'objet des travaux, tels que : plomb métallique (canalisations, couverture, plaques), carrelages et faïences, menuiseries PVC, etc. Le repérage du plomb est réalisé grâce à un analyseur à fluorescence X portatif.

Ce repérage n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP) ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication par le Plomb des Peintures (DRIPP), qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique. Il concerne tout type de bâtiment, quels que soient sa date de construction (y compris ceux construits après 1948) et son usage (y compris ceux à usage autre que d'habitation). Son objectif est de fournir la concentration en plomb des différents matériaux et produits faisant partie du programme et du périmètre de repérage de la mission, afin que les entreprises de travaux puissent réaliser leur évaluation des risques.

Les risques pour les entreprises de travaux ne concernent pas que les poussières de plomb générées par les travaux, notamment sur les revêtements : les vapeurs de plomb sont encore plus toxiques. Par exemple, il faut proscrire l'oxycoupage et la découpe à la meuleuse de matériaux plombés car les fumées de plomb émises dès 500 °C pénètrent dans l'appareil respiratoire où elles se fixent durablement.

Il appartient au donneur d'ordre de rapprocher les valeurs obtenues et les situations de travail préalablement définies (ponçage de peinture, retrait de canalisation, ...), pour évaluer le niveau de risque que présentent les surfaces plombifères et/ou les matériaux contenant du plomb identifiés par l'opérateur de repérage.

PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

■ Référence du programme de travaux défini par le donneur d'ordre : Mail Charlene Castella le 24/03/2026

Cf: Plans avec modifications décrite en totalité sur chaque pièce concernée

Rénovation second œuvre

PROGRAMME ET PERIMETRE DE REPERAGE DEFINIS PAR L'OPERATEUR DE REPERAGE

Voir descriptif

CONCLUSION

L'arrêté du 19 août 2011 (CREP) définit un seuil de 1 mg de plomb par cm² de revêtement pour enclencher des obligations en matière de surveillance et de traitement des supports concernés. Dans le cadre de son évaluation des risques, l'entreprise de travaux doit tenir compte de toutes les mesures du plomb, y compris celles inférieures à ce seuil (voir § « Locaux visités & Résultats des mesures »). Néanmoins, la conclusion ci-dessous ne met en exergue que les concentrations en plomb ≥ 1 mg/cm² : le but est simplement de positionner un curseur permettant de mettre en évidence les matériaux et produits les plus plombés.

**Dans le cadre de la mission objet du présent rapport,
il a été repéré des matériaux et produits contenant du plomb à une concentration ≥ 1 mg/cm².**

Récapitulatif des matériaux et produits contenant du plomb à une concentration $\geq 1 \text{ mg/cm}^2$

Le tableau ci-dessous récapitule les composants de la construction où il a été repéré des matériaux et produits contenant du plomb à une concentration $\geq 1 \text{ mg/cm}^2$. La liste et la localisation de tous les matériaux et produits repérés sont détaillées dans la suite du document.

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm^2)	État de conser. ⁽¹⁾	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
Immeuble complet Rez de chaussée Assistant de justice - Attaché JPP									
42	C	Grille de défense gauche	Métal	Peinture	Gauche	5	ND	1	
43	C	Grille de défense droite	Métal	Peinture	Gauche	6	ND	1	
Immeuble complet Rez de chaussée Secrétariat procureur									
54	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	14	ND	1	
55	A	Porte	Bois	Peinture	Dormant	8	ND	1	
61		Cimaise	Bois	Peinture	Gauche	15	ND	1	
Immeuble complet Rez de chaussée Procureur de la république									
70	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	6	ND	1	
71	A	Porte	Bois	Peinture	Dormant	7	ND	1	
78		Cimaise	Bois	Peinture	Gauche	11	ND	1	
79	A	Cheminée	Plâtre	Marbre	Gauche	8	ND	1	
80	A	Placard porte	Bois	Peinture	Ouvrant	8	ND	1	
81	D	Dormant de porte	Bois	Peinture	Dormant	13	ND	1	
Immeuble complet Rez de chaussée Magistrats									
86	A	Dormant de porte accès sas	Bois	Peinture	Dormant	13	ND	1	
87		Plinthes sas	Bois	Peinture	Gauche	9	ND	1	
88		Porte accès bureau magistrats	Bois	Peinture	Ouvrant	9	ND	1	
89		Porte accès bureau magistrats	Bois	Peinture	Dormant	9	ND	1	
90	D	Placard porte	Bois	Peinture	Ouvrant	10	ND	1	
91	D	Placard porte	Bois	Peinture	Dormant	10	ND	1	
96	C	Volets battants - Intérieur	Bois	Peinture		1	ND	1	
97		Cimaise	Bois	Peinture	Gauche	7	ND	1	
98	D	Cheminée	Faïence	Marbre	Gauche	37	ND	1	
Immeuble complet Rez de chaussée Bureau d'ordre pénal									
105	B	Placard porte	Bois	Peinture	Ouvrant	10	ND	1	
106	B	Placard porte	Bois	Peinture	Dormant	8	ND	1	
113		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	3	ND	1	
126	B	Porte accès couloir	Bois	Peinture	Dormant	12	ND	1	
129	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	10	ND	1	
130	A	Porte	Bois	Peinture	Dormant	9	ND	1	
Immeuble complet Rez de chaussée Attaché de justice									
139	B	Volets battants - Intérieur	Bois	Peinture		1	ND	1	
142	D	Porte accès couloir	Bois	Peinture	Dormant	11	ND	1	
145	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	12	ND	1	
146	A	Porte	Bois	Peinture	Dormant	14	ND	1	
147		Cimaise	Bois	Peinture	Gauche	7	ND	1	
Immeuble complet Rez de chaussée Substitut du procureur 2									
152	A	Dormant de porte accès sas	Bois	Peinture	Ouvrant	11	ND	1	

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser. ⁽¹⁾	Classement	Observations / Nature dégradation
153	A	Dormant de porte accès sas	Bois	Peinture	Dormant	13	ND	1	
156		Porte accès sas gauche	Bois	Peinture	Ouvrant	7	ND	1	
157		Porte accès sas gauche	Bois	Peinture	Dormant	6	ND	1	
158	C	Volets battants - Intérieur	Bois	Peinture		2	ND	1	
159		Cimaise	Bois	Peinture	Gauche	6	ND	1	
160		Plinthes bureau substitut 2	Bois	Peinture	Gauche	2	ND	1	
Immeuble complet Rez de chaussée Substitut du procureur 1									
165	B	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	3	ND	1	
166	B	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	4	ND	1	
169	C	Volets battants - Intérieur	Bois	Peinture		2	ND	1	
170		Cimaise	Bois	Peinture	Gauche	7	ND	1	
171		Plinthes bureau substitut 1	Bois	Peinture	Gauche	2	ND	1	
172	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	10	ND	1	
173	A	Porte	Bois	Peinture	Dormant	9	ND	1	
Immeuble complet Rez de chaussée Substitut du procureur 3									
305	B	Placard porte	Bois	Peinture	Ouvrant	10	ND	1	
306	B	Placard porte	Bois	Peinture	Dormant	7	ND	1	
Immeuble complet R + 1 Circulation poste volant									
365		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	2	ND	1	
366	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	5	ND	1	
367	A	Porte	Bois	Peinture	Dormant	2	ND	1	
368	D	Porte accès salle d'audience	Bois	Peinture	Ouvrant	5	ND	1	
369	D	Porte accès salle d'audience	Bois	Peinture	Dormant	6	ND	1	
370		Cimaise	Bois	Peinture	Gauche	7	ND	1	
Immeuble complet R + 1 Salle des délibérés									
375		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	2	ND	1	
376	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	14	ND	1	
377	A	Porte	Bois	Peinture	Dormant	13	ND	1	
378		Cimaise	Bois	Peinture	Gauche	10	ND	1	
379	D	Cheminée	Faïence	Marbre	Gauche	43	ND	1	
380	D	Placard	Bois	Peinture	Gauche	13	ND	1	
Immeuble complet R + 1 Directeur de greffe									
385		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	9	ND	1	
386	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	10	ND	1	
387	A	Porte	Bois	Peinture	Dormant	8	ND	1	
388		Cimaise	Bois	Peinture	Gauche	6	ND	1	
389	A	Cheminée	Faïence	Marbre et moulures plâtre	Gauche	39	ND	1	
390	B	Porte droite	Bois	Peinture	Ouvrant	10	ND	1	
391	B	Porte droite	Bois	Peinture	Dormant	9	ND	1	
392	B	Porte gauche	Bois	Peinture	Ouvrant	6	ND	1	
393	B	Porte gauche	Bois	Peinture	Dormant	7	ND	1	

(1) Cette colonne indique l'état de conservation de chaque matériau ou produit

ND : Non dégradé

NV : Non visible

EU : État d'usage

D : Dégradé

Locaux ou parties de locaux non visités

Néant

Composants ou parties de composants qui n'ont pu être inspectés

Néant

Dates de visite et d'établissement du rapport

Visite effectuée le **24/04/2026**

Rapport rédigé à **MARMANDE**, le **24/04/2026**

Opérateur de repérage : **Mickaël AMBAL**

Durée de validité : **Non définie par la réglementation**

Signature de l'opérateur de repérage



Cachet de l'entreprise



CABINET D'EXPERTISES CAVALLO

SARL DIAGNOSTICS 47 -
67 avenue Pierre Buffin
47200 MARMANDE

Tél : 05 53 20 70 70

SIRET : 482 791 100 00043 – APE : 7112B

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité (annexes comprises), et avec l'accord écrit de son signataire.

CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Historique de la mission

DATE	Événement	Commentaire
24/04/2026	Repérage sur site	Opérateur : Mickaël AMBAL
24/04/2026	Signature de l'ordre de mission	
24/04/2026	Edition du rapport de mission de repérage	Dossier N°26-04269 #P1

Méthodologie employée

La recherche et la mesure du plomb ont été réalisées selon le cadre réglementaire défini précédemment.

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

En cas d'unité de diagnostic située à une hauteur supérieure à 3 mètres, il appartient au propriétaire de prendre les dispositions nécessaires, en accord avec la réglementation du travail, pour permettre au diagnostiqueur de réaliser les mesures de concentration en plomb sur celle-ci, faute de quoi le constat n'aurait de valeur que pour les unités diagnostiquées.

VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB

Les mesures par fluorescence X effectuées sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb (article 3) : 1 mg/cm².

STRATEGIE DE MESURAGE

Sur chaque unité de diagnostic (UD), l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local ;

- Le cas échéant, des mesures supplémentaires, en fonction de l'étendue de l'UD et de la nature des travaux.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le(s) croquis et dans le(s) tableau(x) des mesures est la suivante :

- La zone de l'accès au local est nommée « A » et est reportée sur le(s) croquis ; les autres zones sont nommées « B », « C », « D », ... dans le sens des aiguilles d'une montre ;
- La zone « plafond » est nommée « PL » ;
- La zone « sol » est nommée « SO ».

Les unités de diagnostic (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le(s) tableau(x) des mesures selon les indications suivantes, en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

Nota : Une unité de diagnostic (UD) correspond à un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

CONCENTRATION EN PLOMB	Nature de la dégradation	État de conservation	Classement
< seuil			0
≥ seuil		Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Usure par friction, traces de chocs, microfissures...	État d'usage (EU)	2
	Pulvérulence, écaillage, cloquage, fissures, faïençage, traces de grattage, lézardes...	Dégradé (D)	3

Conditions spécifiques du repérage

Néant

Constatations diverses

Néant

LOCAUX VISITES & RESULTATS DES MESURES

Si une unité de diagnostic porte la mention « Mesure impossible », il y a lieu de réaliser des investigations complémentaires pour satisfaire aux obligations réglementaires.

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
1					Mesure test	1,0			
468					Mesure test	1,0			

Immeuble complet Rez de chaussée Service civil 1 PDT

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
2	SO	Plancher supérieur	Moquette fixée	Colle	Nord	0,2		0	
3					Sud	0,3			
4	SO	Plancher inférieur	Carrelage	Colle	Nord	0,0		0	
5					Sud	0,0			
6		Mur/s	Placoplâtre	Plots de colle	< 1 m	0,0		0	
7					> 1 m	0,3			
8		Mur/s	Placoplâtre	Bande + enduit	< 1 m	0,1		0	
9					> 1 m	0,0			
10	PL	Plafond	Faux plafond 60*60		Nord	0,3		0	
11					Sud	0,1			
12	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
13					Dormant	0,0			
14	A	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
15					Dormant	0,0			
16	A	Fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,0		0	
17					Dormant	0,0			
18		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	0,1		0	
19					Droite	0,1			
-		Mur/s	Plâtre		Mesure inutile				Absence de revêtement

Nombre d'unités de diagnostic : 10

Nombre de mesures : 18

Nombre d'UD avec classement > 0 0

Nombre de mesures impossibles : 0

Immeuble complet Rez de chaussée Assistant de justice - Attaché JPP

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
20	SO	Plancher supérieur	Moquette fixée	Colle	Nord	0,2		0	
21					Sud	0,1			
22	SO	Plancher inférieur	Carrelage	Colle	Nord	0,2		0	
23					Sud	0,2			
24		Mur/s	Placoplâtre	Plots de colle	< 1 m	0,0		0	
25					> 1 m	0,2			
26		Mur/s	Placoplâtre	Bande + enduit	< 1 m	0,2		0	
27					> 1 m	0,0			
28	PL	Plafond	Faux plafond 60*60		Nord	0,2		0	
29					Sud	0,0			
30	A	Porte	Alu		Ouvrant	0,2		0	
31					Dormant	0,2			
32		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	0,3		0	
33					Droite	0,1			
34	C	Fenêtre gauche - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
35					Dormant	0,2			
36	C	Fenêtre gauche - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
37					Dormant	0,0			
38	C	Fenêtre droite - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
39					Dormant	0,1			
40	C	Fenêtre droite - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
41					Dormant	0,3			

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
42	C	Grille de défense gauche	Métal	Peinture	Gauche	5,1	ND	1	
43	C	Grille de défense droite	Métal	Peinture	Gauche	6,6	ND	1	
-		Mur/s	Plâtre		Mesure inutile				Absence de revêtement

Nombre d'unités de diagnostic : **14**
Nombre d'UD avec classement > 0 **2**

Nombre de mesures : **24**
Nombre de mesures impossibles : **0**

Immeuble complet Rez de chaussée Secrétariat procureur

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
44	SO	Plancher	Parquet bois		Nord	0,0		0	
45					Sud	0,1			
46		Mur/s de refend	Enduit	Toile de verre peinte	< 1 m	0,3		0	
47					> 1 m	0,0			
48		Mur/s périphériques extérieurs	Enduit	Toile de verre peinte	< 1 m	0,1		0	
49					> 1 m	0,3			
50	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,1		0	
51					Sud	0,0			
52	PL	Plafond	Faux plafond 60*60 perforé		Nord	0,3		0	
53					Sud	0,2			
54	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	14,5	ND	1	
55					Dormant	8,6			
56		Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,0		0	
57					Dormant	0,2			
58		Fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
59					Dormant	0,0			
60		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	0,6		0	
61		Cimaise	Bois	Peinture	Gauche	15,7	ND	1	

Nombre d'unités de diagnostic : **10**
Nombre d'UD avec classement > 0 **2**

Nombre de mesures : **18**
Nombre de mesures impossibles : **0**

Immeuble complet Rez de chaussée Procureur de la république

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
62	SO	Plancher	Parquet bois		Nord	0,0		0	
63					Sud	0,3			
64		Mur/s de refend	Enduit	Toile de verre peinte	< 1 m	0,2		0	
65					> 1 m	0,1			
66		Mur/s périphériques extérieurs	Enduit	Toile de verre peinte	< 1 m	0,3		0	
67					> 1 m	0,3			
68	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,1		0	
69					Sud	0,2			
70	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	6,2	ND	1	
71					Dormant	7,6			
72		Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,0		0	
73					Dormant	0,1			
74		Fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
75					Dormant	0,1			
76		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	0,1		0	
77					Droite	0,0			
78		Cimaise	Bois	Peinture	Gauche	11,2	ND	1	
79	A	Cheminée	Plâtre	Marbre	Gauche	8,4	ND	1	
80	A	Placard porte	Bois	Peinture	Ouvrant	8,7	ND	1	
81	D	Dormant de porte	Bois	Peinture	Dormant	13,6	ND	1	

Nombre d'unités de diagnostic : 12

Nombre de mesures : 20

Nombre d'UD avec classement > 0 5

Nombre de mesures impossibles : 0

Immeuble complet Rez de chaussée Magistrats

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
82	SO	Plancher	Parquet bois	Moquette collée	Nord	0,3		0	
83					Sud	0,3			
84	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,0		0	
85					Sud	0,1			
86	A	Dormant de porte accès sas	Bois	Peinture	Dormant	13,4	ND	1	
87					Gauche	9,2			
88		Porte accès bureau magistrats	Bois	Peinture	Ouvrant	9,3	ND	1	
89					Dormant	9,2			
90	D	Placard porte	Bois	Peinture	Ouvrant	10,0	ND	1	
91					Dormant	10,3			
92	C	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,0		0	
93					Dormant	0,3			
94	C	Fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
95					Dormant	0,2			
96	C	Volets battants - Intérieur	Bois	Peinture		1,1	ND	1	
97					Gauche	7,6			
98	D	Cheminée	Faïence	Marbre	Gauche	37,3	ND	1	
99		Plinthes bureau magistrats	Bois	Peinture	Gauche	0,1		0	
100					Droite	0,0			
-		Mur/s cloisons sas	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
-		Mur/s périphériques extérieurs	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné
-		Mur/s de refend	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné

Nombre d'unités de diagnostic : **15**

Nombre de mesures : **19**

Nombre d'UD avec classement > 0 **7**

Nombre de mesures impossibles : **0**

Immeuble complet Rez de chaussée Bureau d'ordre pénal

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
101	SO	Plancher	Parquet bois	Moquette collée	Nord	0,2		0	
102					Sud	0,0			
103	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,1		0	
104					Sud	0,2			
105	B	Placard porte	Bois	Peinture	Ouvrant	10,0	ND	1	
106					Dormant	8,6			
107	C	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
108					Dormant	0,3			
109	C	Fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
110					Dormant	0,1			
111	C	Grille de défense	Métal	Peinture	Gauche	0,1		0	
112					Droite	0,1			
113		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	3,5	ND	1	
114	D	Fenêtre gauche - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,0		0	
115					Dormant	0,3			
116	D	Fenêtre gauche - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
117					Dormant	0,1			
118	D	Grille de défense gauche	Métal	Peinture	Gauche	0,2		0	
119					Droite	0,0			
120	D	Fenêtre droite - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
121					Dormant	0,2			
122	D	Fenêtre droite - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
123					Dormant	0,3			
124	D	Grille de défense droite	Métal	Peinture	Gauche	0,2		0	
125					Droite	0,1			
126	B	Porte accès couloir	Bois	Peinture	Dormant	12,3	ND	1	
127	PL	Plafond	Baguette bois	Colle	Nord	0,1		0	
128					Sud	0,0			
129	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	10,3	ND	1	
130					Dormant	9,3			
-		Mur/s périphériques extérieurs	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné
-		Mur/s de refend	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné

Nombre d'unités de diagnostic : **18**

Nombre de mesures : **30**

Nombre d'UD avec classement > 0 **4**

Nombre de mesures impossibles : **0**

Immeuble complet Rez de chaussée Attaché de justice

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
131	SO	Plancher	Parquet bois	Moquette collée	Nord	0,2		0	
132					Sud	0,2			
133	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,2		0	
134					Sud	0,2			
135	B	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
136					Dormant	0,0			
137	B	Fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
138					Dormant	0,0			
139	B	Volets battants - Intérieur	Bois	Peinture		1,3	ND	1	
140		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	0,3		0	
141					Droite	0,2			
142	D	Porte accès couloir	Bois	Peinture	Dormant	11,0	ND	1	
143	PL	Plafond	Faux plafond 60*60		Nord	0,1		0	
144					Sud	0,0			
145	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	12,4	ND	1	
146					Dormant	14,8			
147		Cimaise	Bois	Peinture	Gauche	7,4	ND	1	
-		Mur/s périphériques extérieurs	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné
-		Mur/s de refend	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné

Nombre d'unités de diagnostic : 12

Nombre de mesures : 17

Nombre d'UD avec classement > 0 4

Nombre de mesures impossibles : 0

Immeuble complet Rez de chaussée Substitut du procureur 2

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
148	SO	Plancher	Parquet bois	Linoleum	Nord	0,3		0	
149					Sud	0,3			
150	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,3		0	
151					Sud	0,3			
152	A	Dormant de porte accès sas	Bois	Peinture	Ouvrant	11,2	ND	1	
153					Dormant	13,6			
154		Plinthes sas	Bois	Peinture	Gauche	0,0		0	
155					Droite	0,0			
156		Porte accès sas gauche	Bois	Peinture	Ouvrant	7,2	ND	1	
157					Dormant	6,3			
158	C	Volets battants - Intérieur	Bois	Peinture		2,6	ND	1	
159		Cimaise	Bois	Peinture	Gauche	6,5	ND	1	
160		Plinthes bureau substitut 2	Bois	Peinture	Gauche	2,8	ND	1	
-		Mur/s cloisons sas	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné
-		Mur/s périphériques extérieurs	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné
-		Mur/s de refend	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné

Nombre d'unités de diagnostic : 11

Nombre de mesures : 13

Nombre d'UD avec classement > 0 5

Nombre de mesures impossibles : 0

Immeuble complet Rez de chaussée Substitut du procureur 1

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
161	SO	Plancher	Parquet bois	Moquette collée	Nord	0,2		0	
162					Sud	0,2			
163	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,3		0	
164					Sud	0,1			
165	B	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	3,2	ND	1	
166					Dormant	4,6			
167		Plinthes sas	Bois	Peinture	Gauche	0,3		0	
168					Droite	0,3			
169	C	Volets battants - Intérieur	Bois	Peinture		2,2	ND	1	
170		Cimaise			Bois	Peinture			
171		Plinthes bureau substitut 1	Bois	Peinture	Gauche	2,8	ND	1	
172	A	Porte			Ouvrant	10,2			
173			Dormant	9,5					
174		Porte accès bureau substitut 1	Bois	Peinture	Ouvrant	0,6		0	
175	PL	Plafond			Faux plafond 60*60	Nord			
176			Sud	0,0					
-		Mur/s cloisons sas	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné
-		Mur/s périphériques extérieurs	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné
-		Mur/s de refend	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné

Nombre d'unités de diagnostic : **13**

Nombre de mesures : **16**

Nombre d'UD avec classement > 0 **5**

Nombre de mesures impossibles : **0**

Immeuble complet Rez de chaussée Dégagement 1 parquet

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
177	SO	Plancher	Dalle de moquette	Colle	Nord	0,3		0	
178					Sud	0,1			
179		Mur/s cloison intérieure	Placoplâtre	Bande + enduit	< 1 m	0,3		0	
180					> 1 m	0,2			
181		Mur/s	Enduit		< 1 m	0,0		0	
182					> 1 m	0,0			
183	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,1		0	
184					Sud	0,3			
185		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	0,3		0	
186					Droite	0,1			
187	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
188					Dormant	0,1			
-		Mur/s de doublage	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné
-	PL	Plafond	Faux plafond 60*60 rugueux		Mesure inutile				Absence de revêtement

Nombre d'unités de diagnostic : **8**

Nombre de mesures : **12**

Nombre d'UD avec classement > 0 **0**

Nombre de mesures impossibles : **0**

Immeuble complet Rez de chaussée Permanence du parquet

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
189	SO	Plancher	Linoleum	Colle + goudron	Nord	0,3		0	
190					Sud	0,3			
191		Mur/s cloison intérieure	Placoplâtre	Bande + enduit	< 1 m	0,0		0	
192					> 1 m	0,3			
193		Mur/s	Enduit		< 1 m	0,2		0	
194					> 1 m	0,0			
195	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,1		0	
196					Sud	0,0			
197		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	0,1		0	
198					Droite	0,3			
199	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
200					Dormant	0,0			
201	D	Fenêtre gauche - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
202					Dormant	0,3			
203	D	Fenêtre gauche - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
204					Dormant	0,3			
205	D	Fenêtre milieu - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
206					Dormant	0,3			
207	D	Fenêtre milieu - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,0		0	
208					Dormant	0,0			
209	D	Fenêtre droite - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
210					Dormant	0,2			
211	D	Fenêtre droite - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
212					Dormant	0,3			
213	A	Placard porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
214					Dormant	0,0			
-		Mur/s de doublage	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné
-	PL	Plafond	Faux plafond 60*60 rugueux		Mesure inutile				Absence de revêtement
-		Mur/s périphériques extérieurs	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné

Nombre d'unités de diagnostic : **16**

Nombre d'UD avec classement > 0 **0**

Nombre de mesures : **26**

Nombre de mesures impossibles : **0**

Immeuble complet Rez de chaussée Dgt

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
215	SO	Plancher supérieur	Moquette fixée	Colle	Nord	0,0		0	
216					Sud	0,0			
217		Mur/s cloison intérieure	Placoplâtre	Bande + enduit	< 1 m	0,1		0	
218					> 1 m	0,3			
219		Mur/s	Enduit		< 1 m	0,1		0	
220					> 1 m	0,0			
221	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,0		0	
222					Sud	0,2			
223		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	0,1		0	
224					Droite	0,1			
225	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
226					Dormant	0,1			
227	D	Fenêtre gauche - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
228					Dormant	0,0			
229	D	Fenêtre gauche - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
230					Dormant	0,1			
231	D	Fenêtre milieu - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
232					Dormant	0,0			
233	D	Fenêtre milieu - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
234					Dormant	0,0			
235	D	Fenêtre droite - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
236					Dormant	0,1			
237	D	Fenêtre droite - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
238					Dormant	0,0			
239		Plinthes	Faïence	Colle	Gauche	0,3		0	
240					Droite	0,3			
-	PL	Plafond	Faux plafond 60*60 rugueux		Mesure inutile				Absence de revêtement

Nombre d'unités de diagnostic : **14**

Nombre de mesures : **26**

Nombre d'UD avec classement > 0 **0**

Nombre de mesures impossibles : **0**

Immeuble complet Rez de chaussée Procureur adjoint

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
241	SO	Plancher supérieur	Moquette fixée	Colle	Nord	0,0		0	
242					Sud	0,0			
243		Mur/s cloison intérieure	Placoplâtre	Bande + enduit	< 1 m	0,0		0	
244					> 1 m	0,1			
245		Mur/s	Enduit		< 1 m	0,1		0	
246					> 1 m	0,2			
247	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,3		0	
248					Sud	0,1			
249		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	0,0		0	
250					Droite	0,3			
251	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
252					Dormant	0,3			
253	C	Fenêtre gauche - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
254					Dormant	0,1			

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
255	C	Fenêtre gauche - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
256					Dormant	0,3			
257	C	Porte fenêtre milieu	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
258					Dormant	0,3			
259	C	Fenêtre droite - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
260					Dormant	0,2			
261	C	Fenêtre droite - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
262					Dormant	0,2			
-	PL	Plafond	Faux plafond 60*60 rugueux		Mesure inutile				Absence de revêtement
-		Mur/s périphériques extérieurs	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné

Nombre d'unités de diagnostic : **13**

Nombre de mesures : **22**

Nombre d'UD avec classement > 0 **0**

Nombre de mesures impossibles : **0**

Immeuble complet Rez de chaussée Magistrat

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
263	SO	Plancher supérieur	Moquette fixée	Colle	Nord	0,2		0	
264					Sud	0,3			
265	SO	Plancher inférieur	Carrelage	Colle	Nord	0,0		0	
266					Sud	0,1			
267		Mur/s cloison intérieure	Placoplâtre	Bande + enduit	< 1 m	0,0		0	
268					> 1 m	0,1			
269		Mur/s	Enduit		< 1 m	0,2		0	
270					> 1 m	0,3			
271	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,3		0	
272					Sud	0,0			
273		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	0,1		0	
274					Droite	0,2			
275	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
276					Dormant	0,0			
277	C	Fenêtre gauche - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
278					Dormant	0,2			
279	C	Fenêtre gauche - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
280					Dormant	0,2			
281	C	Fenêtre droite - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
282					Dormant	0,0			
283	C	Fenêtre droite - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
284					Dormant	0,2			
-	PL	Plafond	Faux plafond 60*60 rugueux		Mesure inutile				Absence de revêtement
-		Mur/s périphériques extérieurs	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné

Nombre d'unités de diagnostic : **13**

Nombre de mesures : **22**

Nombre d'UD avec classement > 0 **0**

Nombre de mesures impossibles : **0**

Immeuble complet Rez de chaussée Substitut du procureur 3

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
285	SO	Plancher supérieur	Moquette fixée	Colle	Nord	0,0		0	
286					Sud	0,2			
287		Mur/s cloison intérieure	Placoplâtre	Bande + enduit	< 1 m	0,0		0	
288					> 1 m	0,1			
289		Mur/s	Enduit		< 1 m	0,3		0	
290					> 1 m	0,3			
291	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,3		0	
292					Sud	0,2			
293		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	0,2		0	
294					Droite	0,3			
295	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
296					Dormant	0,2			
297	C	Fenêtre gauche - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
298					Dormant	0,0			
299	C	Fenêtre gauche - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,0		0	
300					Dormant	0,3			
301	C	Fenêtre droite - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
302					Dormant	0,2			
303	C	Fenêtre droite - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,0		0	
304					Dormant	0,2			
305	B	Placard porte	Bois	Peinture	Ouvrant	10,3	ND	1	
306					Dormant	7,4			
-	PL	Plafond	Faux plafond 60*60 rugueux		Mesure inutile				Absence de revêtement
-		Mur/s périphériques extérieurs	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné

Nombre d'unités de diagnostic : **13**

Nombre de mesures : **22**

Nombre d'UD avec classement > 0 **1**

Nombre de mesures impossibles : **0**

Immeuble complet Rez de chaussée Substitut du procureur 4

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
307	SO	Plancher supérieur	Moquette fixée	Colle	Nord	0,0		0	
308					Sud	0,0			
309		Mur/s cloison intérieure	Placoplâtre	Bande + enduit	< 1 m	0,1		0	
310					> 1 m	0,1			
311		Mur/s	Enduit		< 1 m	0,2		0	
312					> 1 m	0,2			
313	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,1		0	
314					Sud	0,1			
315		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	0,1		0	
316					Droite	0,0			
317	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
318					Dormant	0,0			
319	C	Fenêtre gauche - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
320					Dormant	0,2			
321	C	Fenêtre gauche - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
322					Dormant	0,1			
323	C		Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
324		Fenêtre droite - Intérieur			Dormant	0,0			
325	C	Fenêtre droite - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
326					Dormant	0,2			
327	C	Placard porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,0		0	
328					Dormant	0,0			
329	D	Placard porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
330					Dormant	0,1			
-	PL	Plafond	Faux plafond 60*60 rugueux		Mesure inutile				Absence de revêtement
-		Mur/s périphériques extérieurs	Plâtre		Mesure inutile				Non concerné

Nombre d'unités de diagnostic : **14**

Nombre de mesures : **24**

Nombre d'UD avec classement > 0 **0**

Nombre de mesures impossibles : **0**

Immeuble complet R + 1 Salle d'audience

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
331	SO	Plancher	Parquet bois		Nord	0,1		0	
332					Sud	0,1			
333		Mur/s	Enduit	Papier-Peint	< 1 m	0,0		0	
334					> 1 m	0,0			
335	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,3		0	
336					Sud	0,0			
337		Corniche	Enduit	Peinture	Gauche	0,3		0	
338					Droite	0,2			
339	A	Porte	Bois		Ouvrant	0,3		0	
340					Dormant	0,2			
341	B	Porte	Bois		Ouvrant	0,1		0	
342					Dormant	0,1			
343	D	Fenêtre gauche - Intérieur	Bois		Ouvrant	0,3		0	
344					Dormant	0,3			
345	D	Fenêtre gauche - Extérieur	Bois		Ouvrant	0,0		0	
346					Dormant	0,3			
347	D	Fenêtre milieu - Intérieur	Bois		Ouvrant	0,3		0	
348					Dormant	0,3			
349	D	Fenêtre milieu - Extérieur	Bois		Ouvrant	0,2		0	
350					Dormant	0,3			
351	D	Fenêtre droite - Intérieur	Bois		Ouvrant	0,3		0	
352					Dormant	0,0			
353	D	Fenêtre droite - Extérieur	Bois		Ouvrant	0,2		0	
354					Dormant	0,1			
355	D	Volets battants gauche - Intérieur	Bois	Peinture		0,1		0	
356	D	Volets battants gauche - Extérieur	Bois	Peinture		0,0		0	
357	D	Volets battants milieu - Intérieur	Bois	Peinture		0,3		0	
358	D	Volets battants milieu - Extérieur	Bois	Peinture		0,0		0	
359	D	Volets battants droite - Intérieur	Bois	Peinture		0,1		0	

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
360	D	Volets battants droite - Extérieur	Bois	Peinture		0,2		0	
-		Murs soubassement	Bois		Mesure inutile				Absence de revêtement

Nombre d'unités de diagnostic : **19**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**

Nombre de mesures : **30**
Nombre de mesures impossibles : **0**

Immeuble complet R + 1 Circulation poste volant

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
361	SO	Plancher	Parquet bois		Nord	0,2		0	
362					Sud	0,0			
363	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,2		0	
364					Sud	0,1			
365		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	2,7	ND	1	
366	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	5,9	ND	1	
367					Dormant	2,9			
368	D	Porte accès salle d'audience	Bois	Peinture	Ouvrant	5,9	ND	1	
369					Dormant	6,9			
370		Cimaise	Bois	Peinture	Gauche	7,5	ND	1	
-		Mur/s de refend	Enduit		Mesure inutile				Non concerné

Nombre d'unités de diagnostic : **7**
Nombre d'UD avec classement > 0 **4**

Nombre de mesures : **10**
Nombre de mesures impossibles : **0**

Immeuble complet R + 1 Salle des délibérés

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
371	SO	Plancher	Parquet bois		Nord	0,1		0	
372					Sud	0,1			
373	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,0		0	
374					Sud	0,2			
375		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	2,9	ND	1	
376	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	14,2	ND	1	
377					Dormant	13,7			
378		Cimaise	Bois	Peinture	Gauche	10,3	ND	1	
379	D	Cheminée	Faïence	Marbre	Gauche	43,7	ND	1	
380	D	Placard	Bois	Peinture	Gauche	13,2	ND	1	
-		Mur/s de refend	Enduit		Mesure inutile				Non concerné
-		Mur/s périphériques extérieurs	Enduit		Mesure inutile				Non concerné

Nombre d'unités de diagnostic : **9**
Nombre d'UD avec classement > 0 **5**

Nombre de mesures : **10**
Nombre de mesures impossibles : **0**

Immeuble complet R + 1 Directeur de greffe

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
381	SO	Plancher	Parquet bois	Moquette collée	Nord	0,1		0	
382					Sud	0,3			
383	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,0		0	
384					Sud	0,0			
385		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	9,7	ND	1	
386	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	10,4	ND	1	
387					Dormant	8,7			
388		Cimaise	Bois	Peinture	Gauche	6,7	ND	1	
389	A	Cheminée	Faïence	Marbre et moulures plâtre	Gauche	39,6	ND	1	
390	B	Porte droite	Bois	Peinture	Ouvrant	10,6	ND	1	
391					Dormant	9,9			
392	B	Porte gauche	Bois	Peinture	Ouvrant	6,8	ND	1	
393					Dormant	7,4			
394	C	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
395					Dormant	0,3			
396	C	Fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
397					Dormant	0,0			
398	C	Volets battants - Intérieur	Bois	Peinture		0,0		0	
399	C	Volets battants - Extérieur	Bois	Peinture		0,0		0	
400	D	Fenêtre gauche - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
401					Dormant	0,0			
402	D	Fenêtre gauche - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
403					Dormant	0,0			
404	D	Volets battants gauche - Intérieur	Bois	Peinture		0,3		0	
405	D	Volets battants gauche - Extérieur	Bois	Peinture		0,0		0	
406	D	Fenêtre droite - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
407					Dormant	0,2			
408	D	Fenêtre droite - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
409					Dormant	0,1			
410	D	Volets battants droite - Intérieur	Bois	Peinture		0,0		0	
411	D	Volets battants droite - Extérieur	Bois	Peinture		0,1		0	
-		Mur/s de refend	Enduit		Mesure inutile				Non concerné
-		Mur/s périphériques extérieurs	Enduit		Mesure inutile				Non concerné

Nombre d'unités de diagnostic : **22**
Nombre d'UD avec classement > 0 : **6**

Nombre de mesures : **31**
Nombre de mesures impossibles : **0**

Immeuble complet R + 1 Salle d'audience du cabinet

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
412	SO	Plancher	Linoleum	Colle	Nord	0,0		0	
413					Sud	0,2			
414		Mur/s	Placoplâtre	Bande + enduit	< 1 m	0,3		0	
415					> 1 m	0,2			
416	PL	Plafond	Placoplâtre	Bande + enduit	Nord	0,0		0	
417					Sud	0,0			
418	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,3		0	
419					Sud	0,3			
420	C	Fenêtre gauche - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
421					Dormant	0,2			
422	C	Fenêtre gauche - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
423					Dormant	0,0			
424	C	Fenêtre droite - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,0		0	
425					Dormant	0,2			
426	C	Fenêtre droite - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
427					Dormant	0,3			
428	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
429					Dormant	0,1			
430		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	0,3		0	
431					Droite	0,3			

Nombre d'unités de diagnostic : **10**

Nombre de mesures : **20**

Nombre d'UD avec classement > 0 **0**

Nombre de mesures impossibles : **0**

Immeuble complet R + 1 Magistrat

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
432	SO	Plancher	Linoleum	Colle	Nord	0,2		0	
433					Sud	0,1			
434		Mur/s	Placoplâtre	Bande + enduit	< 1 m	0,3		0	
435					> 1 m	0,0			
436	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,3		0	
437					Sud	0,1			
438	C	Fenêtre gauche - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
439					Dormant	0,3			
440	C	Fenêtre gauche - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
441					Dormant	0,3			
442	C	Fenêtre droite - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
443					Dormant	0,0			
444	C	Fenêtre droite - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
445					Dormant	0,1			
446	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
447					Dormant	0,1			
448		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	0,0		0	
449					Droite	0,1			

Nombre d'unités de diagnostic : **9**

Nombre de mesures : **18**

Nombre d'UD avec classement > 0 **0**

Nombre de mesures impossibles : **0**

Immeuble complet R + 1 BEX

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
450	SO	Plancher	Linoleum	Colle	Nord	0,1		0	
451					Sud	0,0			
452		Mur/s	Placoplâtre	Bande + enduit	< 1 m	0,0		0	
453					> 1 m	0,2			
454	PL	Plafond	Plâtre		Nord	0,2		0	
455					Sud	0,0			
456	C	Fenêtre gauche - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
457					Dormant	0,1			
458	C	Fenêtre gauche - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
459					Dormant	0,3			
460	C	Fenêtre droite - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
461					Dormant	0,0			
462	C	Fenêtre droite - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,0		0	
463					Dormant	0,2			
464	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
465					Dormant	0,0			
466		Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	0,1		0	
467					Droite	0,3			
-	PL	Plafond	Placoplâtre	Peinture	Mesure inutile				Matériau récent

Nombre d'unités de diagnostic : **10**

Nombre d'UD avec classement > 0 : **0**

Nombre de mesures : **18**

Nombre de mesures impossibles : **0**

ANNEXES

Plans et croquis

■ Planche 1/2 : Immeuble complet - Rez de chaussée

■ Planche 2/2 : Immeuble complet - R + 1

Légende			
	Mesure > 1 mg/cm² sur une unité de diagnostic classée 1 ou 2		Mesure > 1 mg/cm² sur une unité de diagnostic classée 3
	Local non visité		Investigation approfondie à réaliser

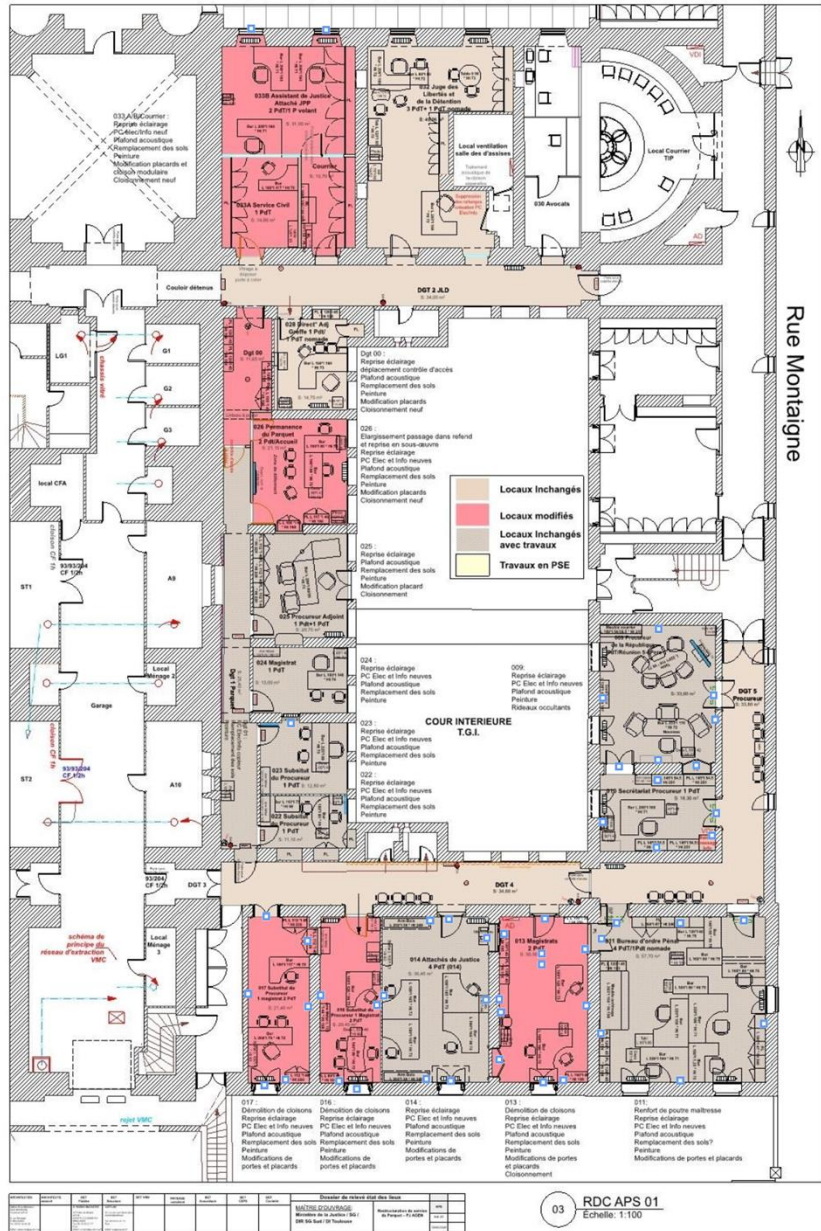
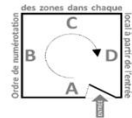
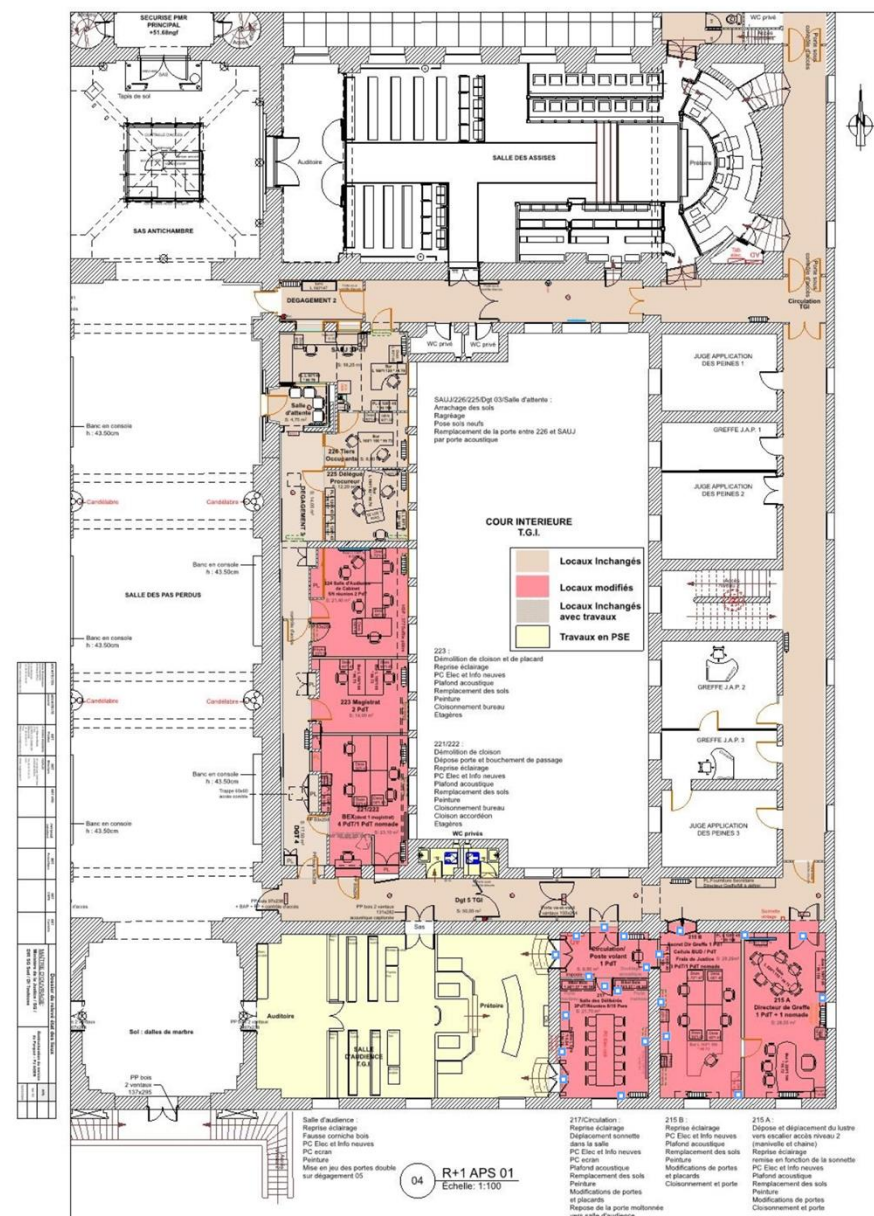


PLANCHE DE REPERAGE USUEL

N° dossier : 26-04269 #P1	N° planche : 1/2
Type : Croquis	Version : 1
Origine du plan : Cabinet de diagnostic	
Adresse immeuble : Place Armand Fallières	
Service du parquet	
47000 AGEN	
Bâtiment – Niveau : Immeuble complet - Rez de	
chaussée	

Document sans échelle remis à titre indicatif

 Local non visité	 Investigation approfondie à réaliser
--	--



Notice d'information

LES EFFETS DU PLOMB SUR LA SANTE

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. **L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.**

COMMENT SE CONTAMINE-T-ON ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers

- En travaillant sans protection ;
- En fumant ou s'alimentant avec les mains sales ;
- En se rongant les ongles ;
- En mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

QUE FAIRE EN CAS DE RISQUE POTENTIEL SUR UN CHANTIER ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- Exploiter le rapport de repérage du plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation/réhabilitation et démolition ;
- Remettre le rapport de repérage du plomb avant travaux aux entreprises intervenantes.

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenaillage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs).

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée ;
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier ;

- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables ;
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration) ;
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils, etc.) en informant l'intervenant de la présence de plomb ;
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets ;
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
 - Interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier ;
 - Rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée ;
 - Interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable ;
 - Ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- Des conseils dans le choix des protections ;
- Une aide à l'information et à la formation ;
- Une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Des documents vous informent :

- Le rapport de repérage du plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb) ;
- La présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux ;
- Les guides de prévention :
 - Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr) ;
 - Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr).

Attestation d'assurance

Certifications

RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE

AXA

AXA France IARD, atteste que :

DIAGNOSTICS 47
Monsieur Damien CAVALLO
67 avenue Pierre Buffin
47000 MARMANDE

Bénéficiaire du contrat n° 1075583504 souscrit par AGENDA FRANCE garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat.

Ce contrat a pour objet de :

Souscrire aux obligations décrites par l'ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n° 2006-1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R.271-1 à R.271-4 et L.271-4 à L.271-6 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;

Garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités, telles que déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

Sont couvertes les activités suivantes, sous réserve que les compétences de l'assuré, personne physique ou que les compétences de ses diagnostiqueurs salariés soient été certifiées par un organisme accrédité, lorsque la réglementation l'exige, et ce pour l'ensemble des diagnostics réalisés :

Représentation des A et B, constitution de DAPP et de DPA, évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, repérage liste C, repérage avant travaux immobiliers bâtis, examen visuel après travaux de retrait de matériaux et produits contenant de l'amiante, dans tout type de bâtiment et plus généralement dans tout type d'ouvrage ou d'équipement de génie civil. (Amiante AVEC mention)

Représentation amiante avant travaux autres immeubles (ouvrages et infrastructures de transport)

Constat de risque d'exposition au plomb (CRP), parties privatives et parties communes

Représentation de plomb avant travaux

Mesures de concentration en plomb dans les poussières

Etat de l'installation intérieure d'électricité, parties privatives et parties communes

Etat de l'installation intérieure de gaz

Diagnostic thermique avant vente, parties privatives et parties communes

Représentation de termites avant travaux

Etat parasitaire - Diagnostic Mûres

Diagnostic de performance énergétique (DPE) tous types de bâtiments

Diagnostic de performance énergétique (DPE) projeté

Réalisation des attestations de prise en compte de la réglementation thermique pour les maisons individuelles ou accolées

Conseil et Etude en rénovation énergétique sans mise en œuvre des préconisations

Audit énergétique de bâtiments ou parties de bâtiment à usage d'habitation comprenant un seul logement et de logements situés dans un bâtiment collectif en monopropriété (2 audits/logement)

Réalisation de bilans thermiques - thermographie infrarouge

Mesurage surface privative (Carnet)

Mesurage surfaces habitable, utile, de plancher - Relevés de surfaces

Plans et croquis à l'exclusion de toute activité de conception

Relevé de cotes pour la réalisation de plans d'exécution et constat visuel de présence ou non de portes coupe-feu dans les immeubles d'habitation

Fiche de renseignement immeuble PERVAI / Bien

Etat des lieux local

Constat logement décent

Prêt conventionné - Prêt à taux zéro - Normes d'habitat

Détermination de la concentration en plomb dans l'eau des canalisations

Installation de détecteurs de fumée

Diagnostic télétravail

Diagnostic de performance numérique

Attestation d'exposition des formations argileuses au phénomène de mouvement de terrain différentiel

Etat des nuisances sonores aériennes (NSA)

Etat des risques et pollutions (ERP)

Constat sécurité piscine

Milieux de copropriété, facilités de charges

Diagnostic Technique Global (DTG) / Projet de Plan Pluriannuel de Travaux (PPPT)

Contrôle de l'installation d'assainissement non collectif

Contrôle du raccordement au réseau public de collecte des eaux usées

Garantie RC Professionnelle : 3 000 000 € par sinistre et par année d'assurance et par Cabinet.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Sa validité cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la législation locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31^{er} janvier 2027, sous réserve du paiement de la prime et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Etablie à PARIS LA DEFENSE, le 29 décembre 2025, pour la Société AXA

WILLI TOWERS WATSON France
Société anonyme à capital variable
Siège social : 121, Terrasse de l'Acte - 92127 Nanterre Cedex
Tél : 01 41 41 41 41
Fax : 01 41 41 41 41
E-mail : contact@lcp-certification.fr
Site : www.lcp-certification.fr

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 790 380 Euros
Siège social : 121, Terrasse de l'Acte - 92127 Nanterre Cedex
Tél : 01 41 41 41 41
Fax : 01 41 41 41 41
E-mail : contact@lcp-certification.fr
Site : www.lcp-certification.fr

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 257 400

Opérations d'assurances assurées de TVA - n° TVA C CDP - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/1

QR CODE

LCP CERTIFICATION DE PERSONNES

Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier N°382

Monsieur AMBAL Mickaël

Amiante sans mention Selon arrêté du 1er juillet 2024	Amiante Date d'effet : 30/10/2020 - Date d'expiration : 29/10/2027
Amiante avec mention Selon arrêté du 1er juillet 2024	Missions spécifiques, bâtiments complexes Date d'effet : 23/06/2021 - Date d'expiration : 29/10/2027
DPE individuel Selon arrêté du 20 juillet 2023 modifié par l'arrêté du 16 juin 2025	Diagnostic de performances énergétiques Date d'effet : 01/07/2024 - Date d'expiration : 05/10/2027
Electricité Selon arrêté du 1er juillet 2024	Etat de l'installation intérieure électricité Date d'effet : 06/10/2020 - Date d'expiration : 05/10/2027
Gaz Selon arrêté du 1er juillet 2024	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 30/10/2020 - Date d'expiration : 29/10/2027
Plomb sans mention Selon arrêté du 1er juillet 2024	Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 30/10/2020 - Date d'expiration : 29/10/2027
Termites métropole Selon arrêté du 1er juillet 2024	Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments Date d'effet : 06/10/2020 - Date d'expiration : 05/10/2027

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 23/01/2026, à Pessac par MOLEZUN Jean-Jacques Président.

Silège : 30, Avenue de Cameranne - 33600 PESSAC
Tél : 05 33 89 39 30 - Mail : contact@lcp-certification.fr - Site : www.lcp-certification.fr
SAS au capital de 15 000€ - SIRET : 8091451800040 - RCS BORDEAUX - 809 140 158 - Code APE : 7120 B
Enr487@ LE CERTIFICAT VOIS DU 19-01-2026

cofrac Accréditation N° 4-0550
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Attestation d'indépendance

« Je soussigné Damien CAVALLO, Gérant du Cabinet AGENDA, atteste sur l'honneur, conformément aux articles L271-6 et R271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation :

- Disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires aux prestations ;
- Que les personnes chargées de la réalisation des états, constats et diagnostics disposent des moyens et des certifications requises leur permettant de mener à bien leur mission ;
- Avoir souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de notre responsabilité en raison de nos interventions ;
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à notre impartialité et à notre indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à nous, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il nous est demandé de réaliser la présente mission, et notamment :
 - N'accorder, directement ou indirectement, à l'entité visée à l'article 1er de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 qui intervient pour la vente ou la location du bien objet de la présente mission, aucun avantage ni rétribution, sous quelque forme que ce soit ;
 - Ne recevoir, directement ou indirectement, de la part d'une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements sur lesquels porte la présente mission, aucun avantage ni rétribution, sous quelque forme que ce soit. »

